



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Jean-Yves GOUTTEBEL, Président

*Vice-Président de l'Assemblée
des Départements de France*

Madame, Monsieur membre de
L'Association Nationale Drh Des Territoires

Clermont-Ferrand, le 25 Juin 2020

Madame, Monsieur,

Le département du Puy-de-dôme inscrit depuis de nombreuses années son action sur le champ de la solidarité des hommes et des territoires.

En 2019, il s'est engagé dans le défi de la transition écologique afin qu'à travers un budget participatif chaque citoyen puisse être acteur du changement et participe ainsi à la préservation de nos ressources et à l'attractivité de son territoire.

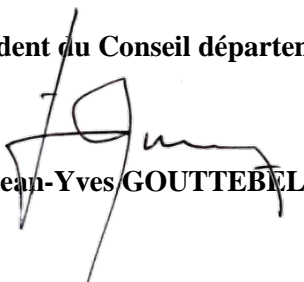
Cette attractivité, elle se mesure aussi par notre capacité à attirer les talents et à leur offrir des conditions d'épanouissement professionnel et personnel qui leur donne envie de mettre leurs savoir-faire et leur dynamisme au service du développement de leur lieu de vie et de travail.

Comment séduire, faire fructifier les talents ? Quels sont les leviers d'attractivité que peut mettre en place une politique des ressources humaines pour attirer, convaincre, permettre de passer d'un territoire désiré à un territoire de désirs ?

Telles sont les réflexions sur lesquelles les professionnels des ressources humaines que vous êtes vont devoir se pencher pour les nourrir et tenter de répondre à ces défis lors du prochain colloque de l'ANDRHDT qui se déroulera les 19 et 20 Novembre 2020 à Clermont-Ferrand.

J'aurai ainsi le plaisir d'accueillir chacune et chacun d'entre vous au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, et j'attends de vos travaux dans un esprit de convivialité qu'ils puissent permettre de contribuer activement à faire de nos territoires des espaces d'expression des talents.

Le Président du Conseil départemental



Jean-Yves GOUTTEBEL